Corrigés des exercices : La France : une nouvelle place dans le monde (terminale) à télécharger en PDF

Corrigé des exercices – Terminale

Exercice 1 : Définir les notions clés

1. La Communauté est l'association créée en 1958 entre la France et ses territoires d'outre-mer, qui gardent un gouvernement propre mais laissent à Paris la défense, la monnaie et la politique étrangère. La décolonisation est le processus par lequel des territoires colonisés deviennent indépendants. La force de frappe désigne l'ensemble des moyens nucléaires français (bombardiers, missiles, sous-marins). La dissuasion est la stratégie qui consiste à posséder l'arme atomique pour décourager un agresseur.

Le commandement intégré de l'OTAN est l'organisation militaire commune dans laquelle les forces des pays membres sont placées sous des chefs de l'alliance, en pratique américains. La supranationalité est le principe selon lequel une institution européenne peut imposer ses décisions aux États. 2. La grandeur est l'objectif (rendre à la France un rang de grande puissance). L'indépendance nationale est le moyen (ne dépendre d'aucune autre puissance pour sa défense et sa diplomatie).

Exercice 2 : Ordonner les événements

(e) 28 septembre 1958 ; (d) 13 février 1960 ; (b) 18 mars 1962 ; (c) 22 janvier 1963 ; (g) 27 janvier 1964 ; (a) 1er juillet 1966 (annonce le 21 février) ; (h) 2 juillet 1966 ; (f) 28 avril 1969.

Exercice 3 : Durées et repères

1. Du 1er novembre 1954 au 3 juillet 1962 : sept ans et huit mois. 2. Huit ans (1960-1968). 3. Du 21 décembre 1958 au 28 avril 1969 : dix ans et quatre mois (il a quitté ses fonctions avant le terme du mandat de sept ans commencé en 1965). 4. En 2009, soit quarante-trois ans après 1966.

Exercice 4 : Les indépendances en Afrique

1 et 2. 1 : Algérie (1962) ; 2 : Sénégal (1960) ; 3 : Mali (1960) ; 4 : Niger (1960) ; 5 : Tchad (1960) ; 6 : Cameroun (1960) ; 7 : Gabon (1960) ; 8 : Madagascar (1960) ; 9 : Guinée (1958) ; 10 : Maroc (1956) ; 11 : Tunisie (1956) ; 12 : Côte d'Ivoire (1960). 3. La Guinée (n° 9),

dirigée par Sékou Touré, vote « non » le 28 septembre 1958 et devient indépendante le 2 octobre. 4. L'Algérie (n° 1), après la guerre de 1954-1962 conclue par les accords d'Évian.

Exercice 5 : La France et les blocs en 1966

1. 1 Paris ; 2 Bonn (capitale de la RFA) ; 3 Berlin ; 4 Moscou ; 5 Bruxelles ; 6 Londres ; 7 Rome ; 8 Varsovie. 2. L'OTAN comprend la France, la RFA, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Italie, le Danemark, la Norvège, l'Islande, le Portugal, la Grèce, la Turquie (et les États-Unis et le Canada hors carte).

Le pacte de Varsovie réunit l'URSS, la RDA, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie. La ligne de séparation en Allemagne sépare la RFA de la RDA ; Berlin, au cœur de la RDA, est divisée en secteurs. 3. Paris (1) et Bonn (2). 4. Elle a quitté le commandement militaire intégré, mais pas l'Alliance atlantique.

Exercice 6 : La Communauté de 1958

1. Extrait d'un discours public du général de Gaulle, président du Conseil, place de la République à Paris, le 4 septembre 1958, où il présente la Constitution qui sera soumise au référendum du 28 septembre. 2. Chaque territoire « va devenir un État qui se gouvernera lui-même ». 3. Politique étrangère, défense, monnaie, politique économique et financière, matières premières, contrôle de la justice, enseignement supérieur, communications lointaines. 4. Chaque territoire peut accepter la proposition de la France ou la refuser en rompant « tout lien » : c'est la libre détermination.

La limite est que la Communauté laisse aux organes communs, donc à Paris, l'essentiel du pouvoir. 5. Le texte parle d'États qui se gouvernent eux-mêmes mais maintient une souveraineté réelle de la France. Le choix est laissé, mais seulement entre cette Communauté et la rupture totale : la suite (Guinée en 1958, indépendances de 1960) montrera que les peuples veulent aller plus loin.

Exercice 7 : Brazzaville, 1944

1. Photographie de la conférence de Brazzaville (Congo), ouverte par de Gaulle en janvier 1944, alors qu'il dirige la France libre. 2. Debout à la tribune, de Gaulle parle devant une assemblée assise, sous des drapeaux. Derrière lui, une grande tenture à bandes. 3. Le public est composé surtout d'Européens en costume ou en tenue coloniale : il s'agit de gouverneurs et d'administrateurs, pas de représentants africains. 4. La conférence annonce des réformes (participation des populations aux affaires, fin de certains abus), donc une première remise en question du système colonial. Mais elle vise à renforcer l'empire dans un cadre français, sans promettre l'indépendance.

Exercice 8 : Algérie : une indépendance « inéluctable » ?

1. Le document 1 est un discours public de de Gaulle (4 septembre 1958). Le document 2 est une déclaration du Premier ministre Michel Debré à l'Assemblée nationale, le 20 mars 1962, au lendemain du cessez-le-feu. 2. Dans le document 1, les territoires deviendraient des États autonomes au sein d'une Communauté. Dans le document 2, l'Algérie peut acquérir « sa personnalité propre » et un « nouvel État » paraît « probable, sinon inéluctable ». 3. En 1958, l'indépendance n'est qu'une rupture que l'on veut éviter.

En 1962, elle est acceptée comme une conséquence presque naturelle des événements. 4. Il veut montrer que l'indépendance découle d'une évolution historique, ce qui justifie la politique du gouvernement devant des députés parfois hostiles. 5. L'Algérie, composée de départements français, comptait un million d'Européens et a connu une guerre de sept ans, tandis que les territoires d'Afrique noire se sont émancipés pour la plupart sans guerre en 1960.

Exercice 9 : Une France qui garde les mains libres

1. Extrait d'une allocution publique de de Gaulle à Phnom Penh (Cambodge), le 1er septembre 1966, devant une foule, au cours d'un voyage en Asie, alors que les États-Unis intensifient la guerre du Viêt Nam. 2. Il condamne l'escalade américaine au Viêt Nam. 3. Que la France refuse d'être entraînée automatiquement dans l'extension du conflit : elle décide seule de ses engagements. 4. Un accord politique, car il n'existe pas de solution militaire. 5. La France, alliée des États-Unis, prend publiquement position contre leur politique. Elle montre qu'elle parle librement et ne s'aligne pas. Washington peut y voir une critique blessante qui divise le camp occidental.

Exercice 10 : Le retrait de l'OTAN

1. Extrait de la conférence de presse du général de Gaulle, au palais de l'Élysée, le 21 février 1966, où il annonce le retrait français du commandement intégré de l'OTAN. 2. Premier argument : la France devient une puissance atomique et doit assumer elle-même ses responsabilités stratégiques.

Second argument : elle doit retrouver la maîtrise de son territoire, de ses forces et de ses décisions. 3. « Il s'agit là, non point du tout d'une rupture, mais d'une nécessaire adaptation. » 4. Que le sol, le ciel, la mer et les forces françaises ne dépendent que des autorités françaises, sans présence étrangère autonome. 5. Les bases et états-majors alliés doivent quitter la France : l'OTAN installe son quartier général militaire en Belgique et son conseil à Bruxelles en 1967.

Exercice 11 : Indépendance et alliance

1. Le document 1 est un extrait de la conférence de presse de février 1966. Le document 2

est un extrait du traité de coopération franco-allemand signé le 22 janvier 1963. 2. Il lui reproche d'être une organisation où la France est « subordonnée », ce qui contredit sa volonté de disposer d'elle-même, et de risquer de l'entraîner dans une guerre décidée par l'Amérique. 3. Une concertation régulière entre gouvernements et un développement des langues et des échanges de jeunes. 4. Parce que le traité est une coopération entre deux États souverains et égaux, qui se consultent mais restent libres.

L'organisation intégrée de l'OTAN place les forces sous un commandement américain. 5. Pour de Gaulle, la France doit s'allier librement avec ses voisins sans abandonner de souveraineté ni se subordonner à un protecteur.

Exercice 12 : De Gaulle et Adenauer

1. Photographie du général de Gaulle et du chancelier Adenauer à Bonn, le 4 juillet 1963, due à Ludwig Wegmann (Bundesarchiv). 2. Tous deux sont debout, en costume sombre. De Gaulle regarde l'objectif en souriant, Adenauer se tourne vers lui, également souriant. 3. La poignée de main symbolise l'amitié et la réconciliation. 4. Les deux pays se sont affrontés en 1870, 1914 et 1939. Le traité de l'Élysée du 22 janvier 1963 les lie désormais par une coopération régulière. 5. Non : photographie de presse officielle, elle est mise en scène pour montrer l'harmonie entre les deux dirigeants. Elle ne dit rien des désaccords (OTAN, Royaume-Uni).

Exercice 13 : Le traité de l'Élysée

1. Extraits du traité de coopération franco-allemand signé à l'Élysée le 22 janvier 1963 par de Gaulle et Adenauer. 2. Ils doivent se consulter pour parvenir autant que possible à une position analogue. 3. Parce que la connaissance mutuelle des langues est essentielle pour rapprocher les peuples après des guerres. 4. L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). 5. Les États coordonnent leur politique étrangère. Les sociétés se rapprochent par les échanges scolaires, universitaires et de jeunes.

Exercice 14 : Reconnaître la Chine

1. Extrait d'une conférence de presse de de Gaulle au palais de l'Élysée le 31 janvier 1964, quatre jours après l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine. 2. La Chine est gouvernée de façon stable depuis quinze ans, elle agit comme une puissance souveraine, et aucune paix en Asie n'est possible sans elle. 3. Les États-Unis soutiennent alors Taïwan et refusent de reconnaître Pékin. La France agit sans les consulter. 4. Elle peut être jugée contraire à la solidarité occidentale ou favorable à un régime communiste dictatorial. Les partisans de la décision y voient du réalisme.

Exercice 15 : La force de frappe

1. Photographie d'un Mirage IV A de l'armée de l'air française, prise le 22 décembre 1986 par un photographe de l'US Navy. 2. Avion militaire à voilure delta, vu d'en dessous, au fuselage effilé, sur un ciel bleu. 3. Il est le premier moyen de livrer la bombe atomique française (à partir de 1964) : il donne à la France une capacité de dissuasion indépendante. 4. Détenir l'arme atomique pour dissuader l'adversaire d'attaquer, car il craint des représailles. 5. Que cette politique lancée sous de Gaulle a duré plus de vingt ans, sous des présidents de bords différents : Mirage IV encore actif en 1986.

Exercice 16 : Concorde, symbole de la grandeur

1. Photographie du prototype de Concorde sur la piste de Blagnac (Toulouse), le 24 février 1969, quelques jours avant son premier vol (2 mars 1969). 2. « Sud Aviation France – British Aircraft Corporation » : l'avion est le fruit d'un accord franco-britannique. 3. Il est un exploit technique, un prestige national, la preuve que la France peut rivaliser avec les États-Unis dans l'aéronautique. 4. Son coût est énorme, il est peu rentable, bruyant et polluant. L'exploitation sera limitée et le projet ne sera pas reproduit.

Exercice 17 : Les Français et les référendums

1. Tableau des résultats nationaux (oui et non) de cinq référendums sous la Vème République, d'après le Sénat. 2. Le référendum du 8 janvier 1961 sur l'autodétermination de l'Algérie (75,0 % de oui) et celui du 8 avril 1962 sur les accords d'Évian (90,8 % de oui).

On peut ajouter celui de 1958 qui crée la Communauté (85,2 % de oui). 3. 17 866 423 − 1 809 074 = 16 057 349 voix d'écart. 4. Le référendum du 28 octobre 1962 sur l'élection du président au suffrage universel (62,3 % de oui) : il montre que la réforme, très débattue par les partis, est tout de même soutenue par une majorité. 5. L'élargissement de la CEE au Royaume-Uni, à l'Irlande et au Danemark. Il est approuvé par plus de 68 % des votants.

Exercice 18 : Mener l'enquête : « Vive le Québec libre ! »

Réponses attendues. 1. Au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967, devant une foule : « Vive le Québec libre ! ». 2. Il est venu à l'invitation du gouvernement du Québec, en parcourant le « chemin du Roy » depuis Québec, à l'occasion de l'exposition universelle de Montréal (Expo 67). 3. Le Premier ministre canadien Lester Pearson juge les propos inacceptables et rappelle que les Canadiens n'ont pas besoin d'être « libérés ». 4. De Gaulle renonce à se rendre à Ottawa et rentre en France le 26 juillet. 5. Il soutient les aspirations de peuples à disposer d'eux-mêmes, quitte à se brouiller avec un allié occidental, et il exprime le lien avec la francophonie. 6. La fiche doit citer au moins deux sources (INA, archives officielles).

Exercice 19 : Paragraphe argumenté : la place de la France

Paragraphe modèle : Entre 1958 et 1969, de Gaulle cherche à rendre à la France une place originale, celle d'une puissance qui ne se range dans aucun bloc. D'abord, il dote le pays de l'arme atomique : le 13 février 1960, la première bombe explose à Reggane, et la force de frappe, fondée sur les Mirage IV puis sur des missiles et des sous-marins, assure une dissuasion indépendante. Ensuite, il affirme la souveraineté nationale face aux États-Unis : le 21 février 1966, il annonce le retrait du commandement intégré de l'OTAN, tout en restant dans l'alliance.

La France se choisit aussi des partenaires inattendus : elle reconnaît la Chine populaire en janvier 1964, se rapproche de l'URSS en 1966 et condamne la guerre du Viêt Nam à Phnom Penh. Enfin, elle s'allie à l'Allemagne par le traité de l'Élysée (22 janvier 1963), mais préfère une Europe des États, comme le montrent le veto au Royaume-Uni (1963) et la chaise vide (1965). Cette politique donne à la France un rôle plus grand que son poids réel, mais elle reste fragile car elle dépend de moyens coûteux et de bonnes relations avec ses partenaires.

Exercice 20 : Vrai ou faux ? Justifie

(1) Faux : la Guinée vote « non » et devient indépendante le 2 octobre 1958. (2) Vrai. (3) Faux : elle quitte le commandement militaire intégré, pas l'alliance. (4) Faux : elle explose à Reggane, dans le Sahara algérien, le 13 février 1960. Les essais en Polynésie commencent en 1966. (5) Vrai. (6) Faux : il y oppose son veto le 14 janvier 1963. (7) Vrai : relations diplomatiques le 27 janvier 1964.

Exercice 21 : Causes et conséquences de la fin de la guerre d'Algérie

1. L'insurrection du FLN et la guerre de sept ans, qui épuisent l'armée et l'opinion. La volonté de de Gaulle de sortir du conflit, avec l'autodétermination proposée en 1959 et approuvée par référendum. 2. L'indépendance proclamée le 3 juillet 1962 et la fondation d'un État dirigé par le FLN. Le départ des Européens et des harkis, avec des violences. 3. Le départ de près de 800 000 rapatriés, qu'il faut accueillir.

La stabilisation politique de la Vème République et la fin de la menace de l'OAS. La fin de l'empire colonial. 4. L'armée n'est plus mobilisée en Algérie, l'opinion est apaisée, et la France peut se tourner vers l'Europe, la dissuasion nucléaire et le monde sans la tache d'une guerre coloniale.

Exercice 22 : Qui est-ce ?

Adenauer – (d) ; Debré – (b) ; Sékou Touré – (a) ; Foccart – (e) ; Sihanouk – (c) ; Pompidou – (f).

Exercice 23 : Je vérifie mes connaissances

1. L'insurrection de l'armée et des Européens d'Alger. 2. Le 3 juillet 1962 (reconnaissance par la France. Proclamée le 5 juillet). 3. « Gerboise bleue », à Reggane, au Sahara, le 13 février 1960. 4. Organiser des échanges entre jeunes Français et Allemands. 5. L'absence de la France aux réunions du Conseil des ministres européen, de juin 1965 à janvier 1966, pour protester contre le vote à la majorité. 6. À Montréal, le 24 juillet 1967.